



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 63858

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les engagements de notre pays sur la prise en charge des traitements antirétroviraux dans le monde. Les engagements pris par le G8 de l'an dernier sur la prise en charge des traitements antirétroviraux ont été ambitieux et soutenus par notre pays, faisant de la lutte contre le SIDA à l'échelle mondiale sa priorité. Néanmoins, selon l'ONUSIDA, en 2009, il subsiste près de 33 millions de personnes qui vivent avec le VIH-sida dans le monde. Et même si les progrès sont déjà considérables en matière de prévention, les responsables des grands organismes spécialisés commencent à revenir sur l'engagement d'un « traitement pour tous en 2010 », pris en 2006 par les Nations-unies. Par ailleurs, en termes d'accès aux traitements antirétroviraux, les résultats des pays de l'Afrique francophone sont plus décevants que ceux de l'Afrique anglophone. Devant ce constat, seuls les efforts financiers conséquents pourraient pallier le manque d'antirétroviraux dans le monde, tant la maladie progresse en Afrique et tant l'urgence est grande. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les orientations prises par le Gouvernement en matière de diffusion d'antirétroviraux dans le monde et si des efforts financiers supplémentaires sont prévus pour pourvoir les pays déficients.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63858

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10798

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)